

REPONSE DU DIRECTEUR AUX RECOMMANDATIONS DE LA 51^{ème} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

1. La contribution du Conseil scientifique aux travaux du Centre est extrêmement appréciée, que cela concerne l'évaluation des activités ou les conseils sur les projets futurs.
2. La coordination entre le Conseil de Direction et le Conseil scientifique est assurée par les téléconférences régulières des Présidents et Vice-présidents des deux Conseils avec le Directeur et par la participation réciproque des Présidents aux sessions de chacun des Conseils.

Rapport annuel intérimaire du CIRC 2014 et rapports statutaires

3. Le Directeur a présenté le Rapport annuel intérimaire, qui illustre les activités des principaux domaines du programme du Centre, ainsi qu'une sélection des résultats marquants publiés l'année passée et l'actualisation de certains des grands projets.
4. Le Directeur prend note avec satisfaction des félicitations du Conseil scientifique pour les réalisations du Centre au cours de l'année passée.
5. Le Conseil scientifique a pris connaissance des documents intitulés « Rapport de la 56^{ème} session du Conseil de Direction » (document SC/51/3) et « Mise à jour du Directeur suite à la 50^{ème} session du Conseil scientifique » (document SC/51/4), sans ajouter de commentaire.

Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC (CEC), 2013–2014

6. Le rapport d'activité du Comité d'éthique sur les deux dernières années a été présenté par le Dr Béatrice Fervers, Présidente du Comité. La Présidente a répondu aux questions du Conseil à propos des règles éthiques adoptées par le Comité et de son rôle dans la gestion des conflits d'intérêt potentiels.
7. Le Directeur a pris note de la satisfaction du Conseil scientifique à propos du rapport d'activité du Comité d'éthique. Le Directeur a également exprimé ses remerciements au Comité d'éthique et à sa Présidente pour le soutien apporté au travail du Centre.

Production des rapports statutaires

8. Le Directeur a proposé de revoir les rapports statutaires qui sont soumis au Conseil de Direction et au Conseil scientifique, pour étudier la possibilité d'arrêter la production de ceux dont l'utilité semble limitée, ce qui permettrait de réduire la charge de travail pour le Centre. La question se pose notamment pour le Rapport annuel intérimaire.

9. Le Conseil scientifique a proposé de créer un Groupe de travail mixte Conseil scientifique – Conseil de Direction qui sera chargé d'examiner la liste des rapports statutaires avec le Secrétariat du CIRC et de donner un avis sur des changements éventuels. Le Vice-Président ainsi que l'un des membres du Conseil scientifique se sont portés volontaires pour participer à ce Groupe de travail. Le Président du Conseil de Direction a également accepté de se joindre au Groupe de travail.

10. Le Directeur s'est réjoui de la création du Groupe de travail et attend ses recommandations. Tout changement proposé par le Groupe de travail sera soumis à l'approbation du Conseil scientifique et du Conseil de Direction.

Réponse du Directeur aux audits des sections Monographies du CIRC (IMO) et Pathologie moléculaire (MPA), qui ont eu lieu en janvier 2014

11. Le Conseil scientifique a félicité la Section IMO pour la reprise de la collection *Handbooks of Cancer Prevention* [Manuels de prévention du cancer] et a noté qu'il était important de coordonner la production de ces Manuels à celle des publications pertinentes de l'OMS. Le Conseil scientifique a en outre suggéré d'accorder plus de temps pour la recherche au personnel scientifique confirmé de la Section IMO.

12. Le Directeur continue à chercher des contributions volontaires pour le financement des Manuels ; les discussions se poursuivent avec l'OMS sur la façon de mieux les intégrer au processus d'élaboration des directives de l'OMS. Les chercheurs de la Section IMO sont en train d'identifier un certain nombre d'opportunités de recherche, tout en prenant garde de maintenir l'équilibre avec les besoins essentiels du Programme des Monographies.

13. Le Conseil scientifique a noté la nécessité de trouver durablement des ressources complémentaires pour permettre à la Section MPA d'accomplir ses projets qui vont des « *Blue Books* » de l'OMS aux recherches sur le cancer du cerveau. Le Directeur a décrit les efforts réalisés pour accroître les revenus générés par les « *Blue Books* » et trouver les ressources supplémentaires qui ont été mises à la disposition de la Section pour augmenter le rythme de publication des volumes de la 4^{ème} édition restant à paraître.

14. Le Directeur a noté avec satisfaction la reconnaissance par le Conseil scientifique des mesures positives prises pour répondre aux points soulevés par l'examen des Sections IMO et MPA.

Etude d'intervention contre l'hépatite en Gambie (GHIS) : futurs projets

15. Le Dr Ramatoulie Njie, Chef du Groupe GHIS, a donné un aperçu de cette étude, menée sur les 30 dernières années dans le cadre d'un partenariat entre le CIRC, le *Medical Research Council* et le Gouvernement de Gambie. Le Dr Njie a également présenté les plans pour l'étape suivante de

recueil et d'analyse des résultats de l'étude, et fait le point sur les études ancillaires menées parallèlement à l'étude GHIS.

16. Le Directeur a noté avec satisfaction l'opinion exprimée par le Conseil scientifique, à savoir que le GHIS est en voie d'atteindre ses principaux objectifs, et l'a remercié d'avoir répondu à sa demande de conseils sur les orientations futures par des suggestions très constructives.

Rapport biennal des activités du groupe Education et formation (ETR), 2013–2014

17. Mme Anouk Berger, Chef du Groupe ETR, a présenté le rapport d'activité et les réalisations des programmes ETR au cours des deux années précédentes, et répondu aux questions relatives à l'accès aux formations du CIRC pour les jeunes chercheurs des pays à revenu faible ou intermédiaire et à l'utilisation croissante de l'enseignement en ligne (e-Learning).

18. Le Directeur a pris note de la satisfaction du Conseil scientifique à propos du rapport d'activité d'ETR et s'est réjoui de la recommandation d'aligner la présentation des futurs rapports biennaux d'ETR sur ceux des Rapports biennaux du CIRC.

Evaluation de l'utilité du nouveau système de notation pour les audits

19. Une nouvelle échelle de notation à six niveaux a été utilisée en 2014 et 2015 pour l'examen des Sections par les pairs, en remplacement de l'ancienne échelle à quatre niveaux, ce qui permet un choix plus large dans les notations. Le Conseil scientifique a recommandé de garder la nouvelle échelle de notation et de continuer à suivre sa mise en application. Il a recommandé également de donner aux évaluateurs des instructions plus détaillées sur le processus d'audit et sur l'utilisation du nouveau système de notation.

20. Le Directeur s'est réjoui de l'approbation du nouveau système de notation par le Conseil scientifique et en particulier de la recommandation de prendre en compte, pour l'évaluation, l'implication dans la formation et les collaborations ainsi que l'impact des activités du CIRC sur la santé publique.

21. Le Secrétariat du CIRC va préparer des instructions complémentaires pour les évaluateurs, de façon à s'assurer que toute la portée de la mission du CIRC soit bien comprise et prise en compte par les panels d'audit.

Point sur le projet de « Nouveau Centre »

22. Le Conseil scientifique a exprimé son inquiétude à propos de l'incertitude qui persiste sur les engagements de financement du projet, et des effets négatifs sur les activités et le budget du Centre occasionnés par la nécessité de rester dans le bâtiment actuel plus longtemps que prévu.

23. Le Directeur a remercié le Conseil scientifique de son soutien à ce projet et l'a assuré de l'implication active du Centre aux côtés de ses partenaires, au niveau local et national, pour trouver une solution au financement du « Nouveau Centre ». Le document GC/57/12 fait le point sur la situation actuelle.

Achat d'équipement scientifique

24. Le Conseil scientifique a recommandé très clairement au Conseil de Direction d'approuver les demandes d'achat d'équipement scientifique, en soulignant l'importance de ce type de matériel pour les activités fondamentales du Centre.

25. Le Directeur s'est réjoui de l'appui sans réserve du Conseil scientifique et demande au Conseil de Direction de bien vouloir prendre en considération la demande présentée dans le document GC/57/11A.

Politique du CIRC en matière de libre accès aux publications dans les revues scientifiques

26. Mme Teresa Lee, chargée de la gestion des connaissances, a présenté la nouvelle politique en matière de libre accès. Le Conseil scientifique a recommandé d'adopter une approche équilibrée, et de donner la priorité, pour les publications en libre accès, aux revues ayant une large distribution ou un impact important. De plus, le Conseil scientifique a appuyé la demande de provision financière auprès du Fonds spécial du Conseil de Direction pour la publication en libre accès d'un nombre limité d'articles scientifiques hautement prioritaires, en l'absence d'autres possibilités. Il a également recommandé de revoir la mise en application de la politique de libre accès d'ici deux ans.

27. Le Directeur a pris note des recommandations du Conseil scientifique et s'est réjoui des encouragements à poursuivre la politique de publication en libre accès. Le Directeur invite en outre le Conseil de Direction à accorder un soutien à la publication en libre accès d'un nombre limité d'articles hautement prioritaires, comme présenté dans le document GC/57/10.

Projet de Stratégie à moyen terme pour 2016–2020 et plans de mise en œuvre

28. Le Conseil scientifique a vivement complimenté le Centre pour l'ampleur et la portée du projet de Stratégie à moyen terme et pour la vaste consultation menée lors de son élaboration. Le Conseil a pris note des valeurs et principes fondamentaux qui ont guidé son élaboration, y reconnaissant une qualité exceptionnelle du CIRC dans l'approche interdisciplinaire de la prévention du cancer.

29. Le Conseil a encouragé le CIRC à continuer à prodiguer des conseils sur les politiques de prévention et de lutte contre le cancer, et cautionné son investissement accru dans l'évaluation et la mise en œuvre de stratégies de prévention. Il a également encouragé le Centre à continuer à travailler avec l'OMS pour définir la stratégie relative aux maladies non transmissibles (MNT) en matière de cancer, en reconnaissant que, pour un grand nombre de stratégies, l'échéance doit se situer au-delà de 2025.

30. Le Conseil scientifique a souligné l'importance de l'évaluation par les pairs pour mesurer les progrès réalisés par rapport à la Stratégie à moyen terme. Il a également souligné qu'il fallait prendre en compte, dans cette évaluation, l'impact sur les politiques et les programmes de santé publique et sur le renforcement des compétences.

31. Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver la Stratégie du CIRC à moyen terme pour 2016–2020 présentée dans le document SC/51/12.

32. Le Directeur se réjouit du soutien massif du Conseil scientifique pour le projet de Stratégie à moyen terme. Suite aux commentaires reçus, le Directeur a insisté davantage sur le rôle du CIRC dans l'élaboration des stratégies de prévention du cancer dans le contexte du plan d'action mondial contre les MNT.

33. Le Directeur prie le Conseil de Direction d'adopter la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016–2020 présentée dans le document GC/57/7.

Projet de Programme et de Budget (2016–2017)

34. Le Conseil scientifique a approuvé les modifications de présentation et de structure des documents relatifs au programme et au budget, notamment le fait de grouper les projets en six grands objectifs selon l'arborescence de l'Arbre des projets du CIRC, plutôt qu'en trois sections, ainsi que l'alignement du Programme et du Budget sur des cycles de deux ans. Ces modifications ont été introduites pour mettre mieux en évidence les liens entre le programme scientifique du CIRC, l'affectation des ressources et la stratégie globale avec les priorités.

35. Le Directeur s'est félicité de l'approbation par le Conseil scientifique des propositions concernant les domaines prioritaires pour les investissements, et s'est réjoui qu'il recommande au Conseil de Direction d'adopter le projet de Programme et de Budget, en demandant que le budget ordinaire soit financé exclusivement par les contributions des Etats participants.

Evaluation scientifique des Sections Infections (INF) et Mécanismes de la cancérogenèse (MCA)

36. Le Directeur a remercié les panels d'audit et le Conseil scientifique pour leurs commentaires et recommandations constructifs, et noté avec satisfaction l'excellente notation reçue par les deux Sections pour la qualité scientifique de leur travail et de leurs nouveaux projets, ainsi que pour leur parfaite adéquation avec la mission et la stratégie du Centre.

37. Les suggestions et commentaires émis lors de l'évaluation vont être pris en compte pendant l'année qui vient et le Directeur fera un rapport sur ces actions lors de la prochaine réunion du Conseil de Direction.